



Paris, le 07 octobre 2009

1^{er} Baromètre Ciel Auto-Entrepreneur : aujourd'hui, un véritable succès ... et demain, quel avenir ?

Contexte du 1^{er} Baromètre Ciel Auto-Entrepreneur

En **mars dernier**, Ciel, n°1 en France des logiciels de gestion et des services pour les petites entreprises, **lançait Ciel Auto-entrepreneur Facile**, un logiciel de gestion spécialement **conçu pour les auto-entrepreneurs**, disponible en **téléchargement gratuit** sur le site ciel.com.

Depuis le 1^{er} mars 2009, l'offre Ciel a remporté un succès considérable : **plus de 80.000 logiciels ont été téléchargés.**

Fort de ce succès, Ciel est aujourd'hui le seul acteur économique capable de dresser un portrait statistique **des auto-entrepreneurs ACTIFS reflétant la réalité de l'auto-entrepreneuriat aujourd'hui en France.**

Ciel présente donc le tout **premier Baromètre Ciel de l'auto-entrepreneur** basé sur une **étude réalisée mi-septembre 2009 auprès de 817 auto-entrepreneurs ayant téléchargé le logiciel Ciel Auto-entrepreneur Facile.**

Et tout devient facile



Ce qu'il faut retenir :

- Le profil type de l'auto-entrepreneur est par certains aspects assez proche du créateur classique (âge, expérience, statut d'origine).

A noter cependant quelques variantes significatives pour l'auto-entrepreneur : plus masculin, plus diplômé et œuvrant beaucoup plus largement dans le domaine des services.

Il se lance souvent seul, sans conseils, avec des moyens limités et ne dispose a priori de peu ou pas de fibre commerciale.

- Le nouveau régime auto-entrepreneur séduit de par sa simplicité et le peu de risques d'engagement pour l'entrepreneur. La quasi-majorité des auto-entrepreneurs en activité referaient le même choix si cela était à refaire et vont même jusqu'à en assurer la promotion auprès de leur entourage.
- Et demain ? Que vont devenir ces nombreux auto-entrepreneurs ?

Des questions de fond restent encore ouvertes avec à la clé des enjeux économiques et sociaux importants.

Certains auto-entrepreneurs souhaitent franchir le pas supérieur en transformant leur activité en statut classique d'ici un an.

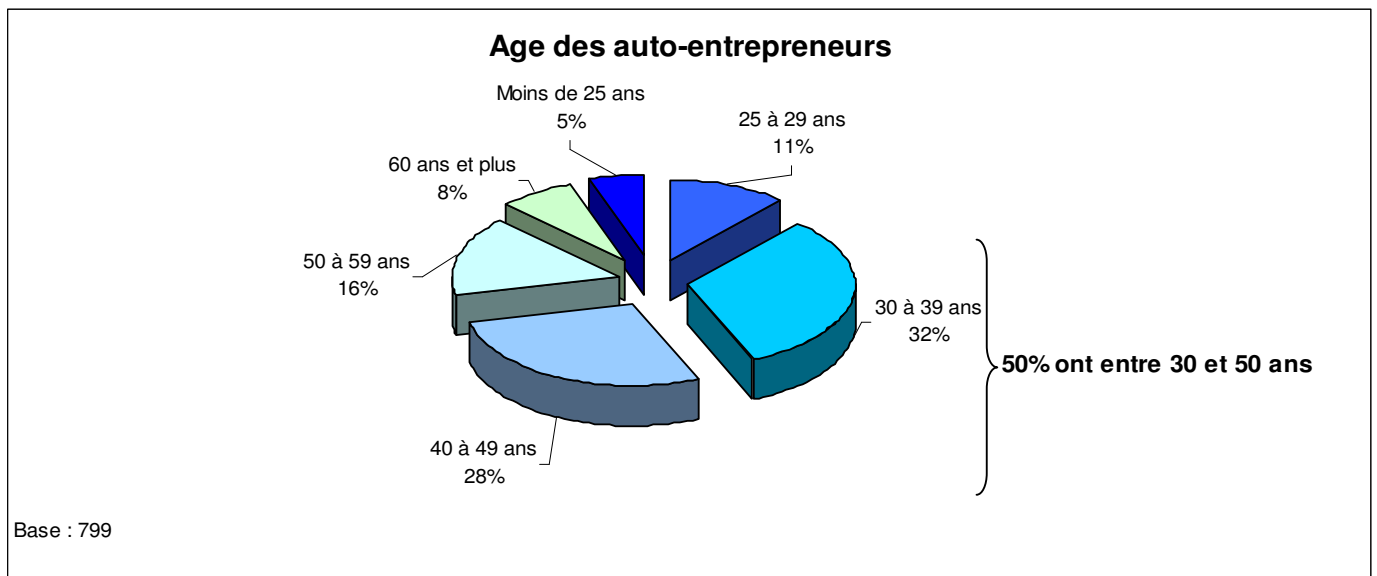
Comment les accompagner ? Comment gérer ce passage et assurer le développement de ces entrepreneurs qui n'ont pas réalisé d'étude préalable à leur projet, et ont peu ou pas de fibre commerciale ?

Dans un contexte d'internationalisation et de mondialisation des échanges, les auto-entrepreneurs ont de fortes attentes en matière d'obtention de n° de TVA intracommunautaire afin de pouvoir exercer leur activité à l'étranger (export), ou procéder à leurs achats avec des fournisseurs étrangers (import).

Cette demande, renforcée par l'essor d'internet et l'arrivée des générations numériques, pose également une question plus large, l'avenir du régime auto-entrepreneur au sein de l'Europe.

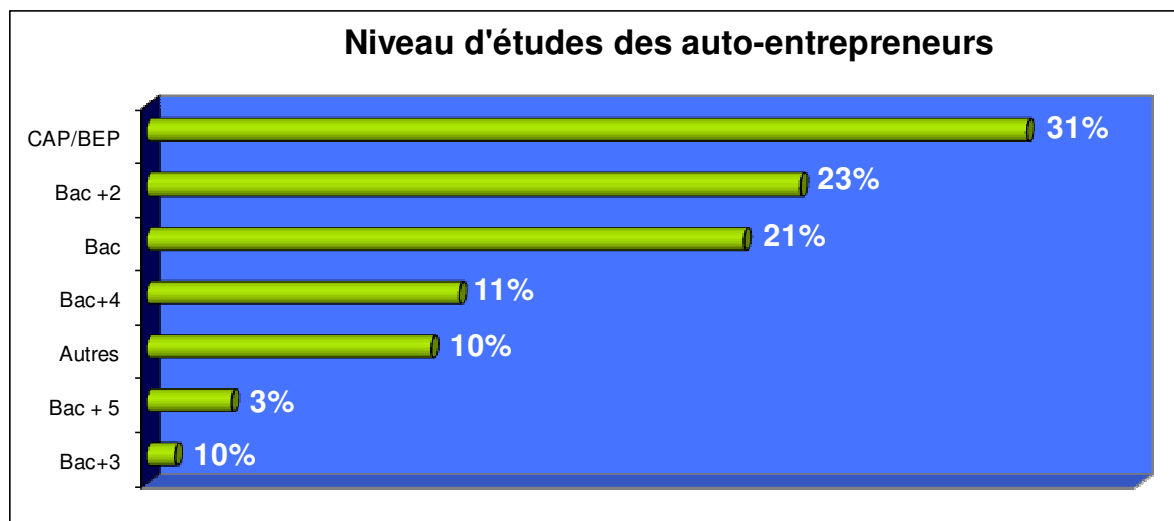
1) Profil de l'auto-entrepreneur

- Il s'agit d'un homme à 77% alors que le taux avoisine les 70% pour la création classique.
- La proportion de femmes (23%) peut s'expliquer par un besoin de maturation plus longue des projets.
- L'auto-entrepreneur est **âgé en moyenne de 40 ans**.

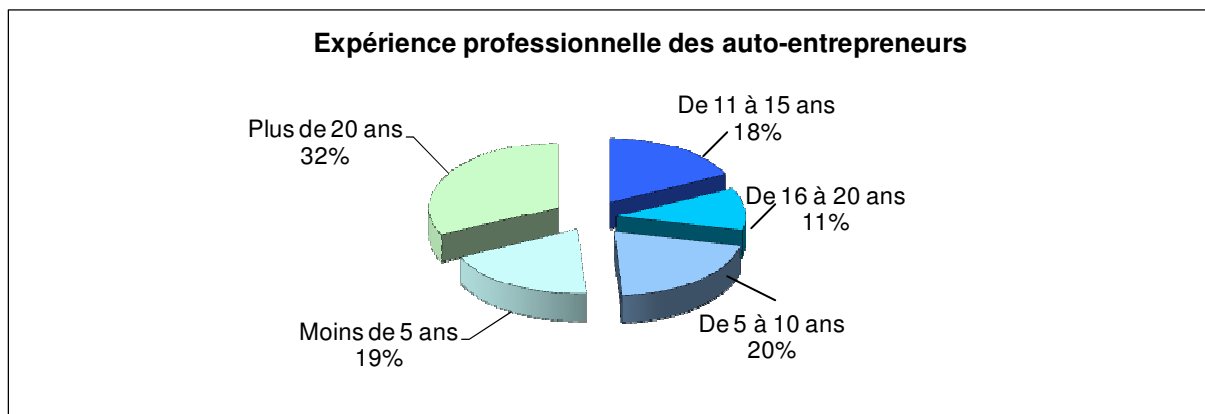


- L'auto-entrepreneur est **relativement peu diplômé** (52 % ont au maximum un niveau bac).

Cependant, il est **plus diplômé que le créateur classique** (45% sont d'un niveau CAP-BEP ou autodidactes).



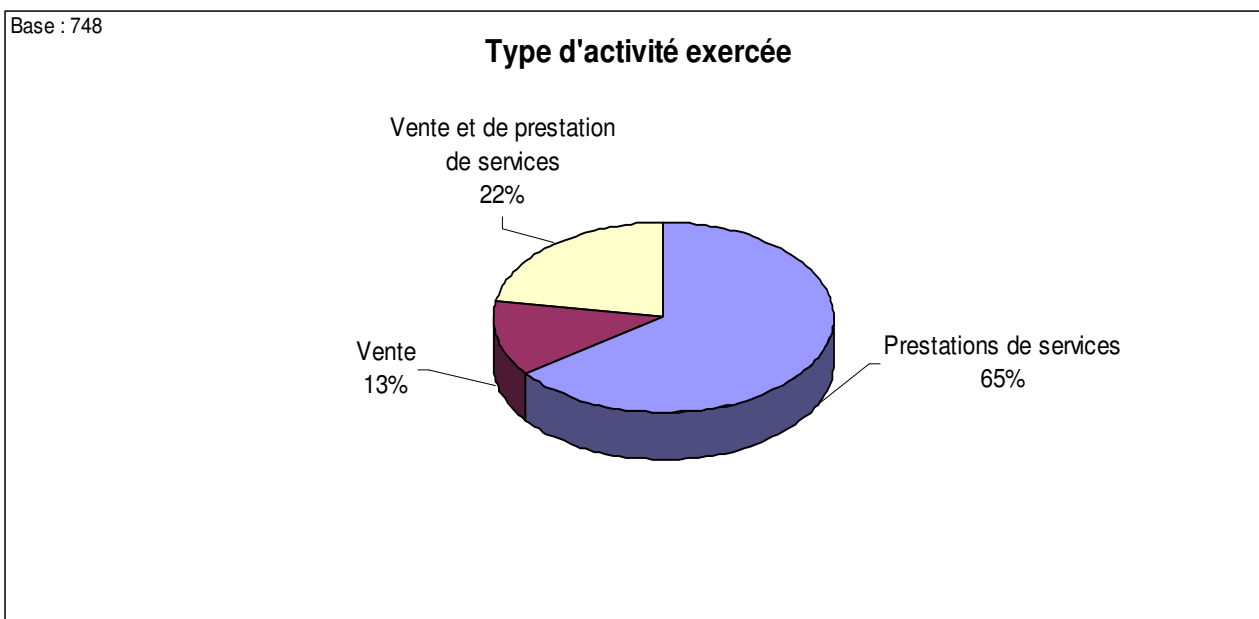
- Les auto-entrepreneurs sont **plutôt expérimentés**. Plus de 60% d'entre eux ont plus de 10 ans d'expérience professionnelle (dont 32% ont plus de 20 ans d'expérience).



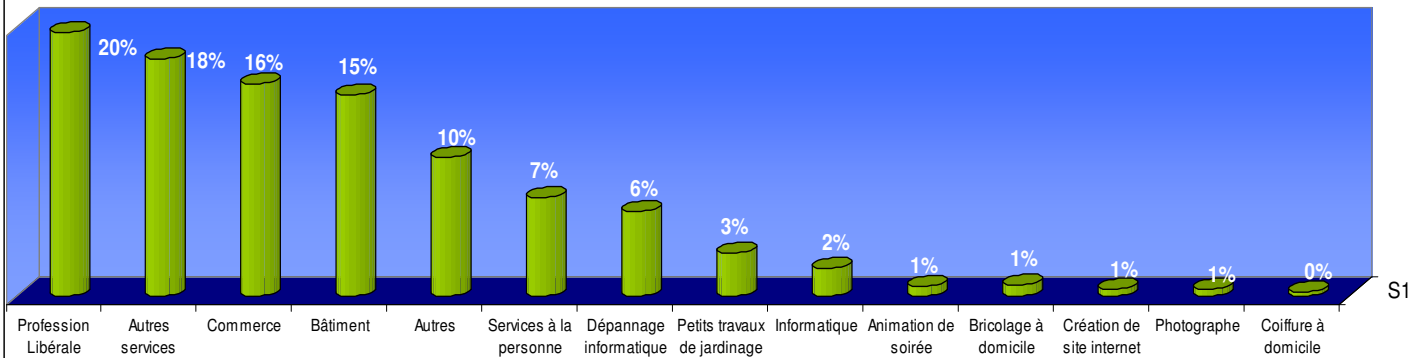
- Plus des **2/3 exercent une activité dédiée aux services** : à noter que cela représente **20% de plus qu'en création classique**.

Ce nouveau régime est parfaitement adapté à ce type d'activité, nécessitant peu d'investissements, pas de locaux commerciaux, compatible avec les plafonds de CA...

Base : 748



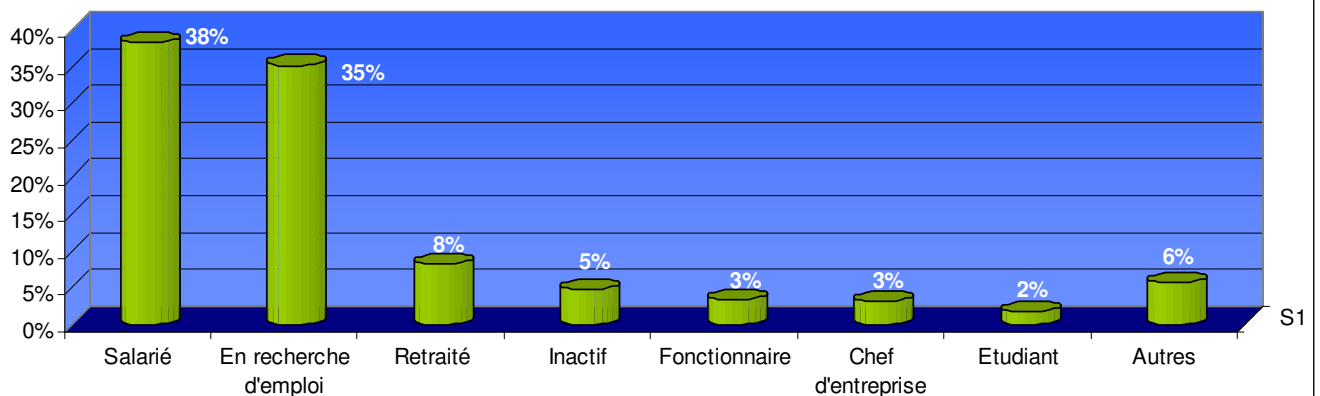
Activité



- Le statut d'origine de l'auto-entrepreneur est tout à fait similaire à celui du créateur traditionnel, ce qui veut dire que le régime auto-entrepreneur a séduit de façon égale les différents statuts d'origine.

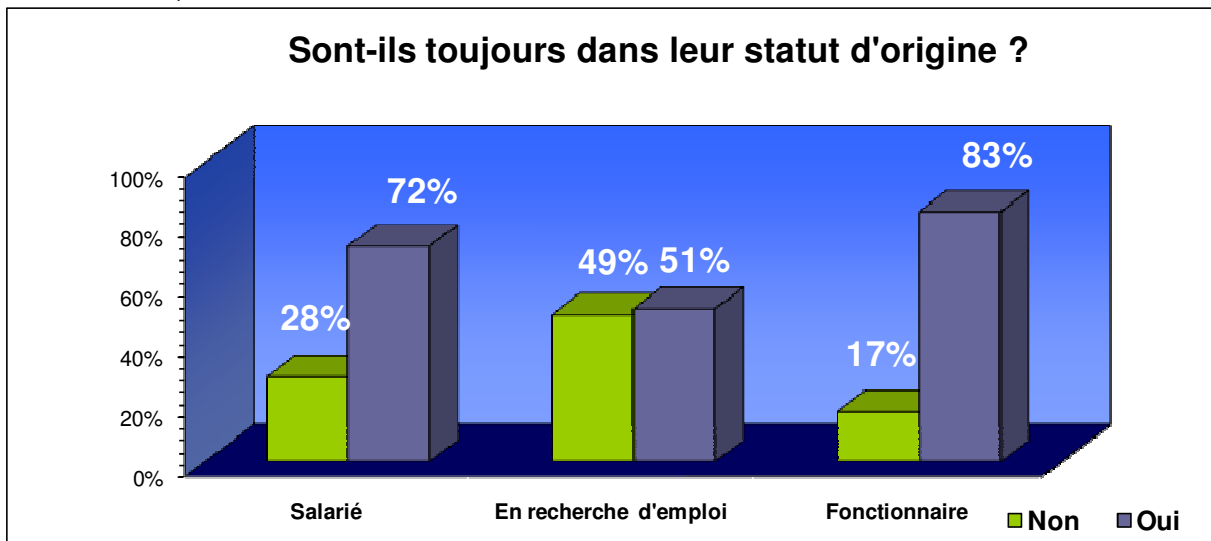
Base : 791

Statut de l'auto-entrepreneur au moment de la création

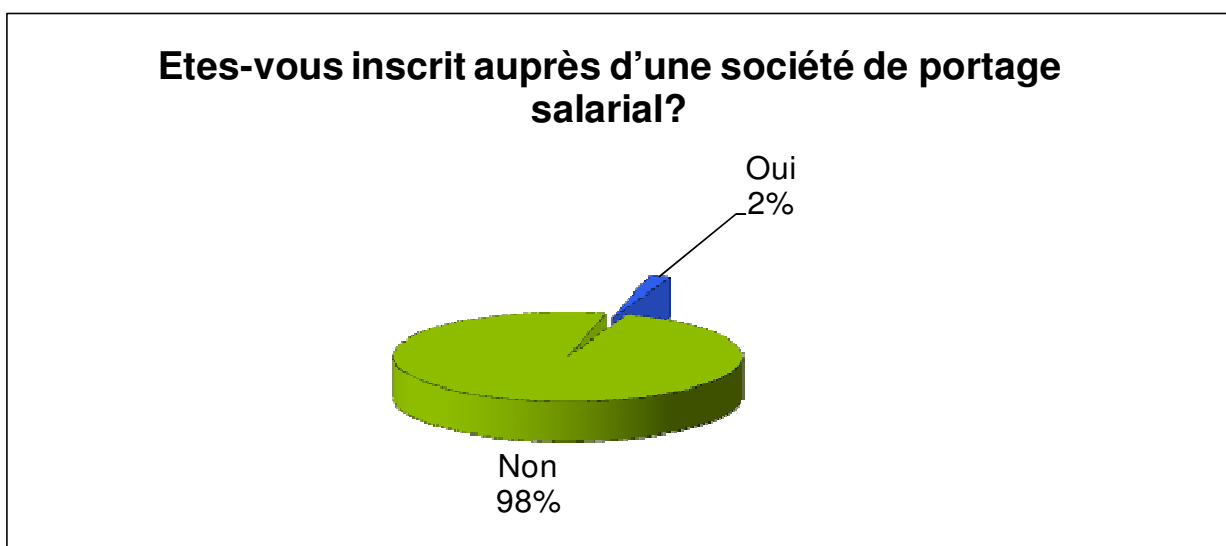


- Près d'un tiers (28%) des auto-entrepreneurs salariés au moment de la création de leur activité ne l'est plus une fois devenu auto-entrepreneur.** La majorité d'entre eux s'est sans doute lancée et se consacre pleinement à cette activité.

La moitié des personnes (49%) qui étaient en recherche d'emploi au moment de se lancer, déclarent ne plus être en recherche une fois devenu auto-entrepreneur.



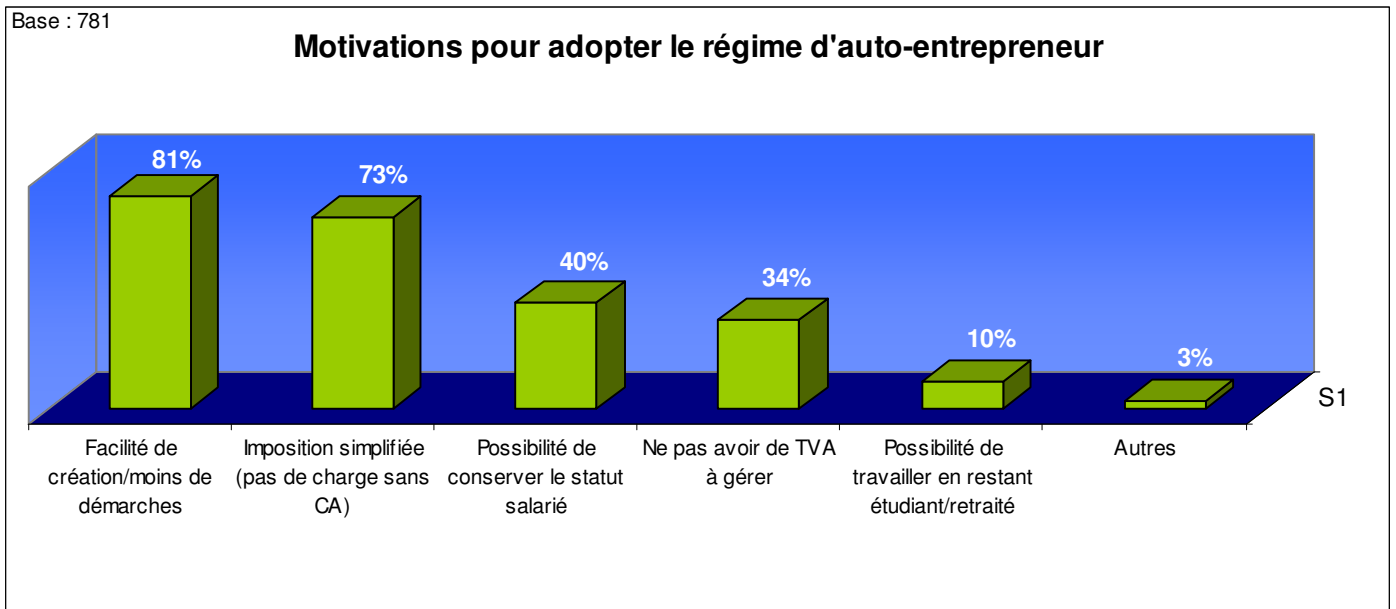
- Seulement 2% sont inscrits auprès d'une société de portage salarial.



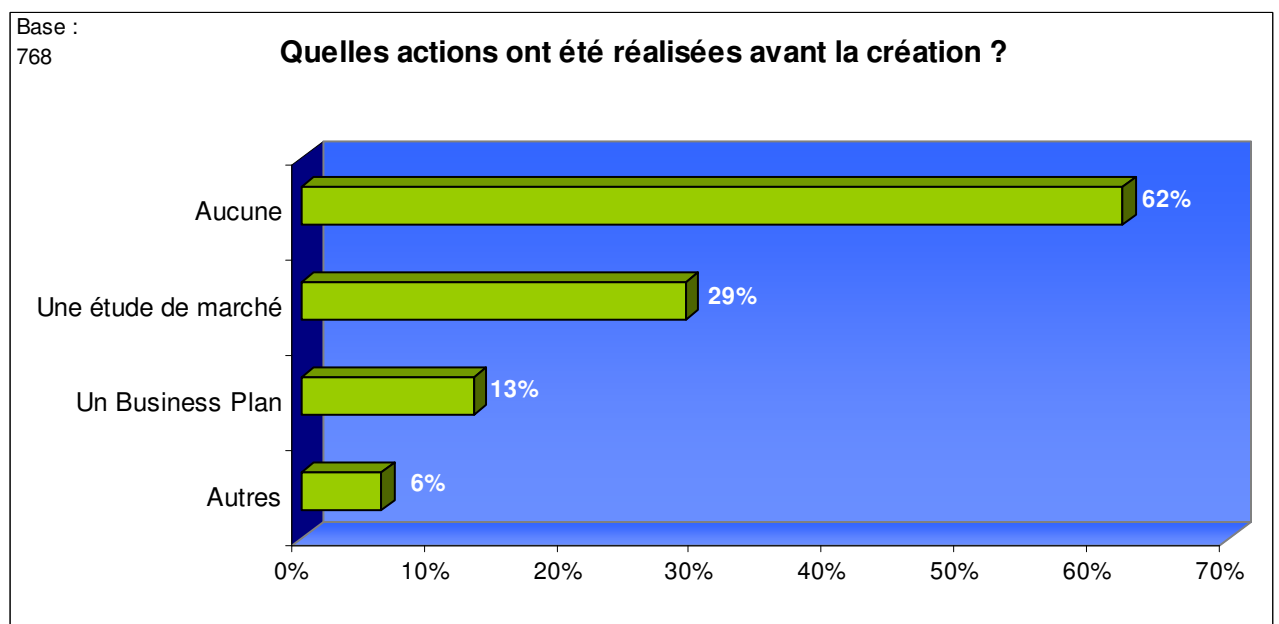
2) Préparation du lancement de l'activité

- La **simplicité du régime** compte parmi les premiers éléments de motivation pour devenir auto-entrepreneur, tant sur le plan des démarches à réaliser (81%) que sur la simplicité fiscale (73%).

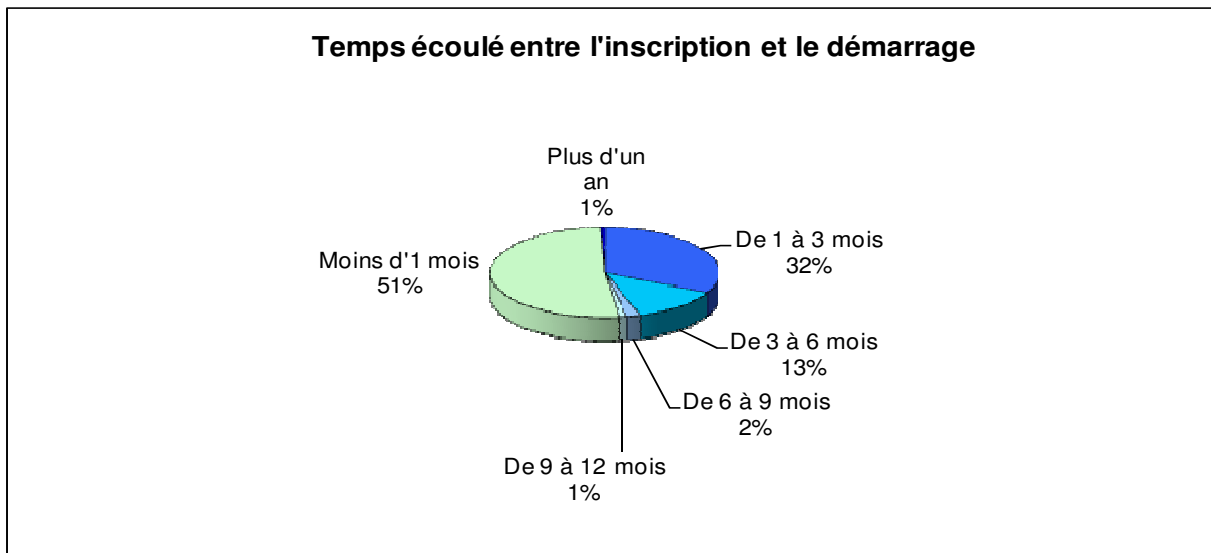
Par ailleurs, la **prise de risque limitée** (conservation du statut salarié, test de son activité) semble être également un facteur de choix pour ce régime.



- Les auto-entrepreneurs **se lancent sans étude préalable de leur activité** (62%) : business plan, étude de marché, etc. Ils basent leur confiance sur leur expérience et leur instinct. Le caractère non engageant du régime auto-entrepreneur doit également jouer sur l'absence de validation préalable de leur projet et de sa viabilité.

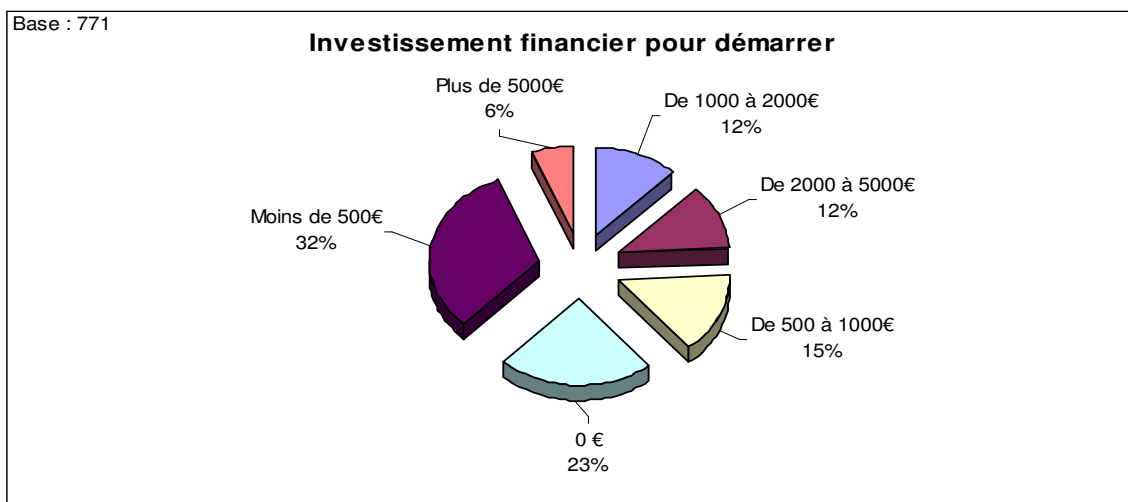


- Le temps écoulé entre l'inscription au régime et le démarrage commercial de l'activité (prospection / vente) est très rapide avec 83% en moins de 3 mois.

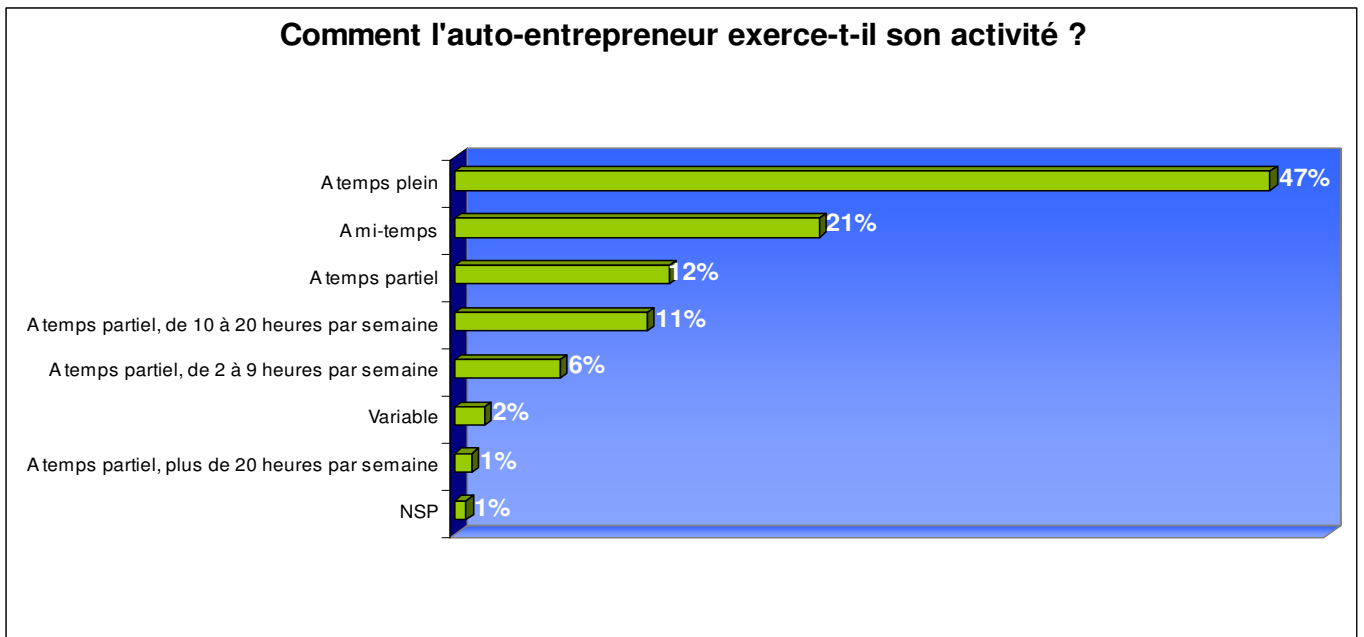


3) Exercice de l'activité

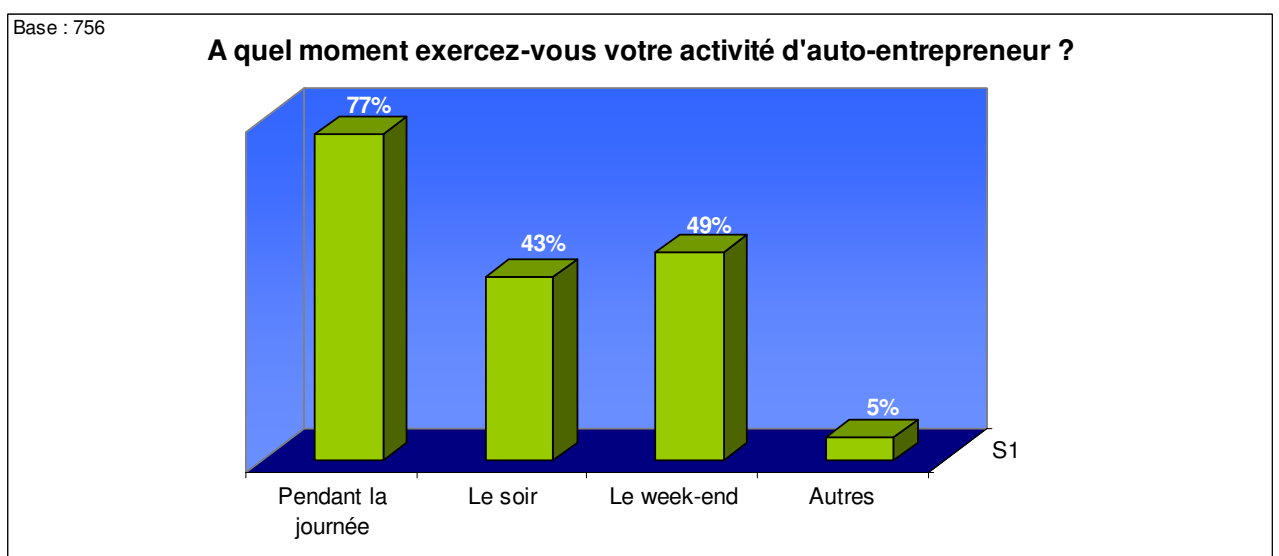
- Pour le démarrage de l'activité, 55% des auto-entrepreneurs ont **investi moins de 500 € au démarrage**, quasi exclusivement par **apport personnel** (87% des répondants). Cela peut s'expliquer d'une part, par des activités très orientées vers le service ne nécessitant pas de gros investissements pour démarrer, pas de local à financer et d'autre part, par la volonté de tester son idée / activité sans trop d'engagements financiers (minimiser la prise de risque).



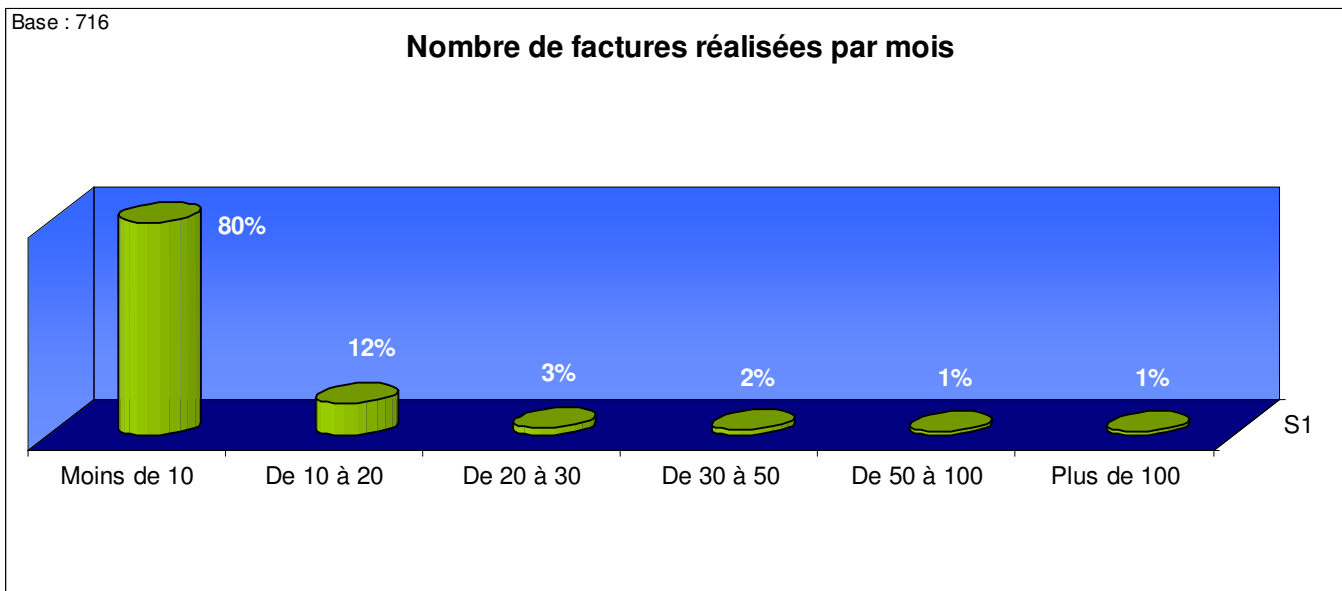
- A peine **la moitié des auto-entrepreneurs (47%) travaillent à temps plein**. Deux types de profil peuvent expliquer ce chiffre. 1^{er} profil : ceux qui vivent ce régime comme test-tremplin pour se lancer tout en exerçant une autre activité par ailleurs. 2^{ème} profil : ceux qui n'ont pas de réelle volonté à se lancer pleinement et voit dans ce régime une source de revenu complémentaire.



- Plus des $\frac{3}{4}$ exercent **leur activité pendant la journée** (77%) et à leur domicile (72%), ce qui peut paraître surprenant compte tenu de la proportion des auto-entrepreneurs (33%) ayant par ailleurs conservé une autre activité (salarié / fonctionnaire). Le mi-temps ou l'activité à temps partiel pourrait être un début d'explications...

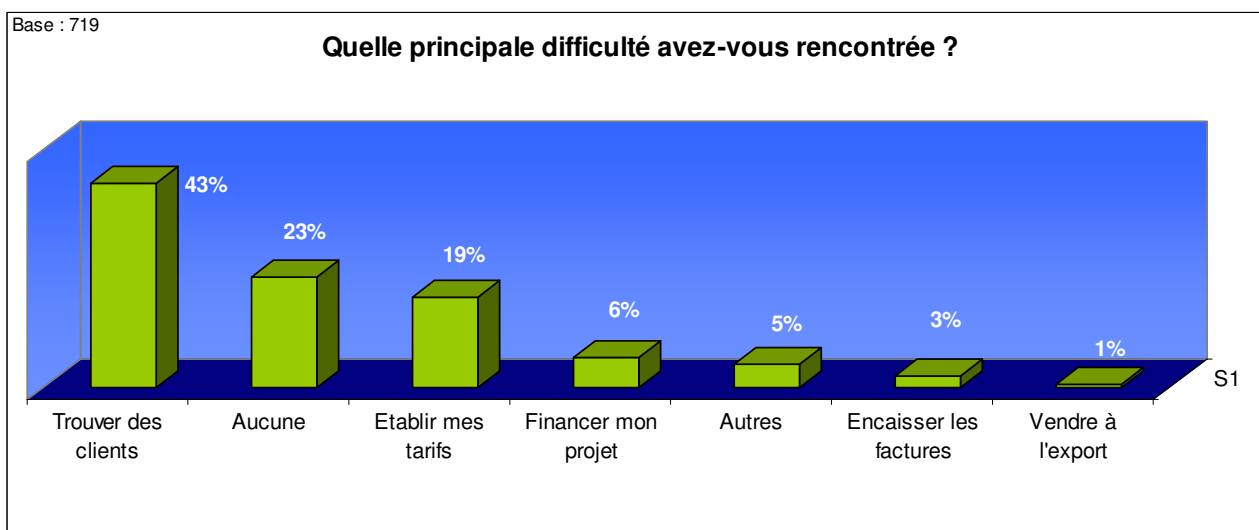


- Au vu du faible nombre moyen de factures mensuelles (80% réalisent moins de 10 factures par mois), les auto-entrepreneurs travaillent avec un nombre limité de clients et/ou réalisent peu d'actes de vente.

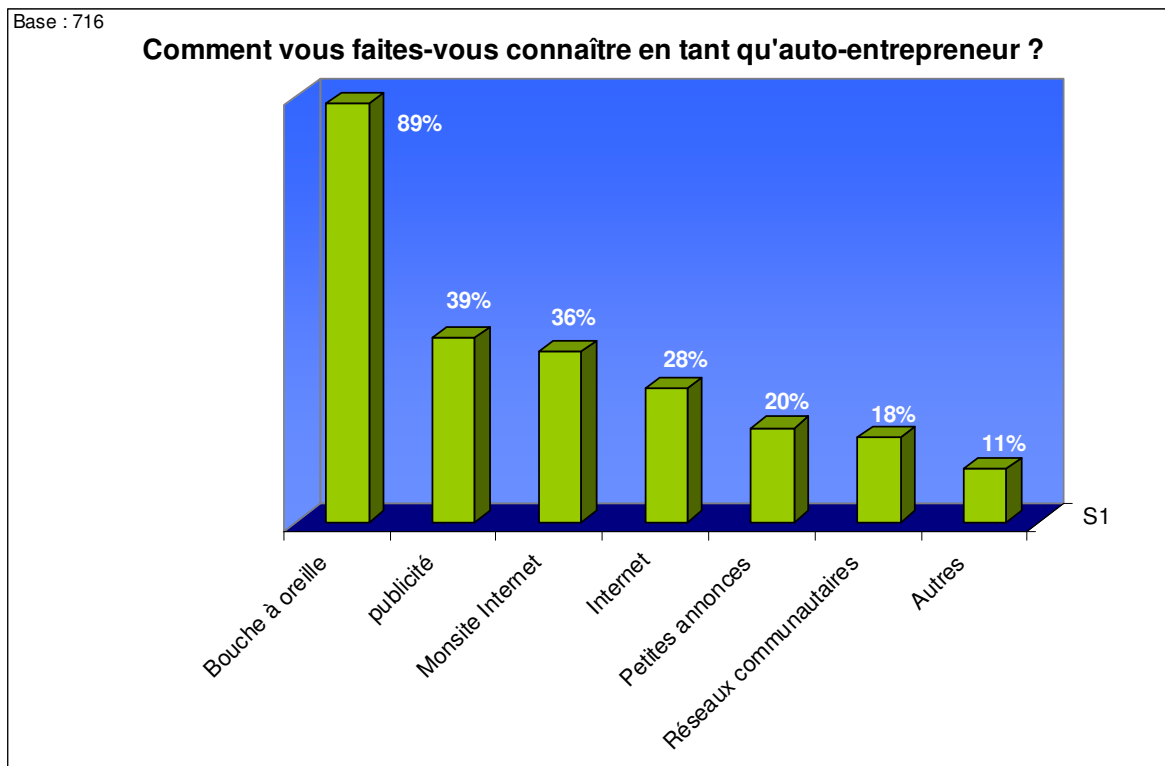


- **Leur principale difficulté : trouver des clients**

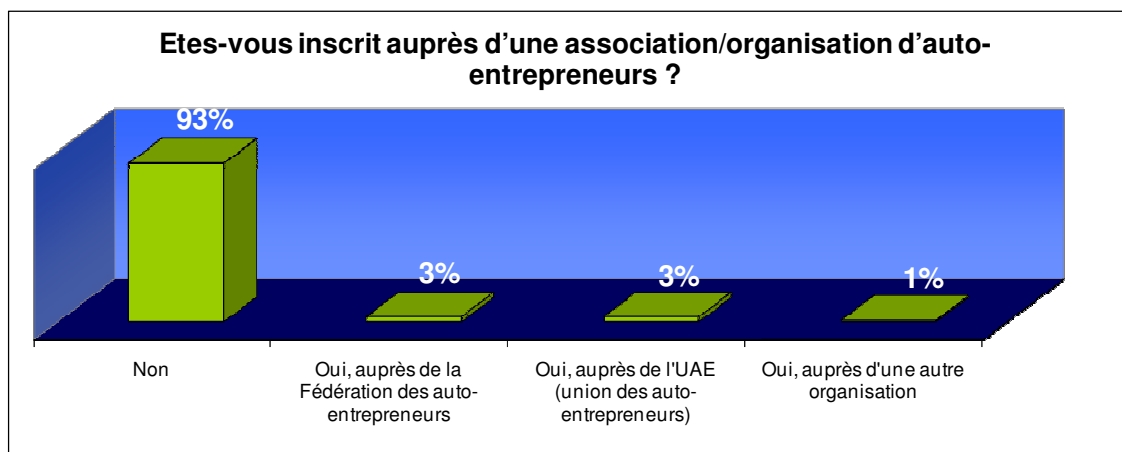
En effet, 43% éprouvent des difficultés à trouver des clients. En complément, 19% éprouvent des difficultés à établir leurs tarifs. Plusieurs pistes d'explications : l'absence d'étude préalable avant lancement de leur activité et le manque de repères, le peu de recours à du conseil externe et une faible fibre commerciale.

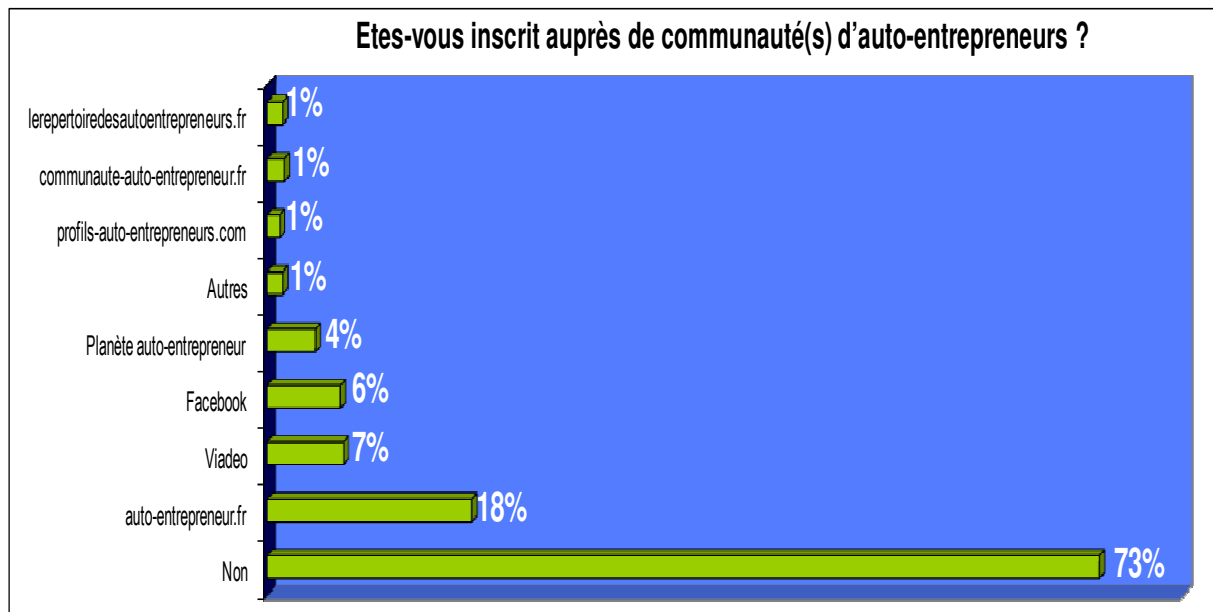


- La majorité des auto-entrepreneurs utilise des **moyens simples nécessitant peu d'investissements pour se faire connaître et assurer leur promotion** : bouche à oreille (82%), utilisation d'internet, téléphone. **A noter que 36% déclarent avoir leur propre site internet**, chiffre probablement plus élevé que la moyenne, compte tenu de l'appétence numérique de l'échantillon sondé.

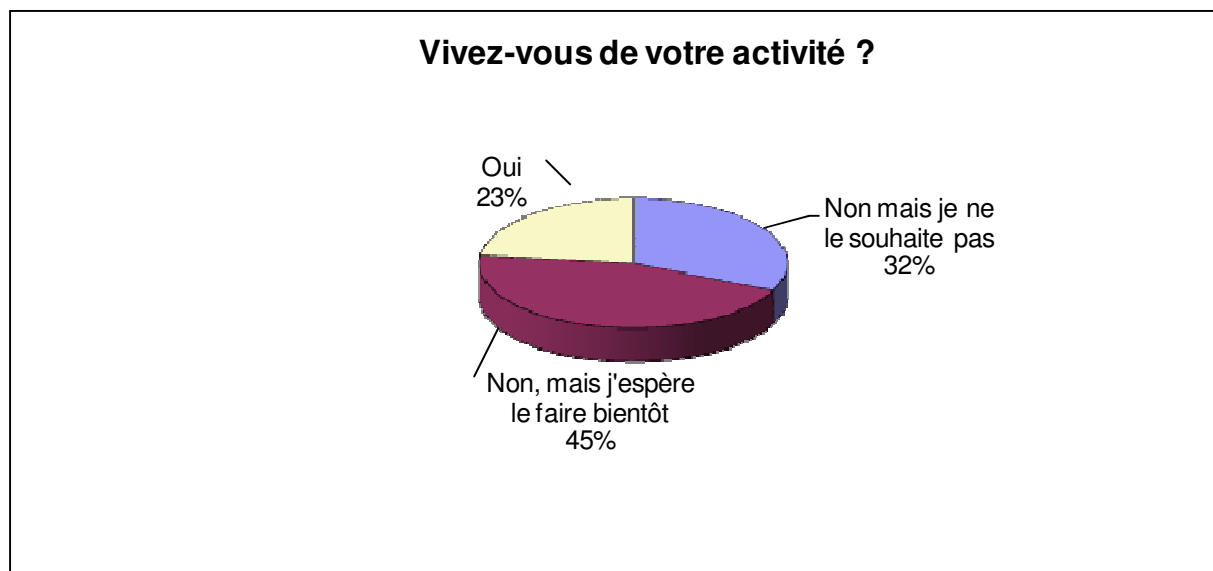


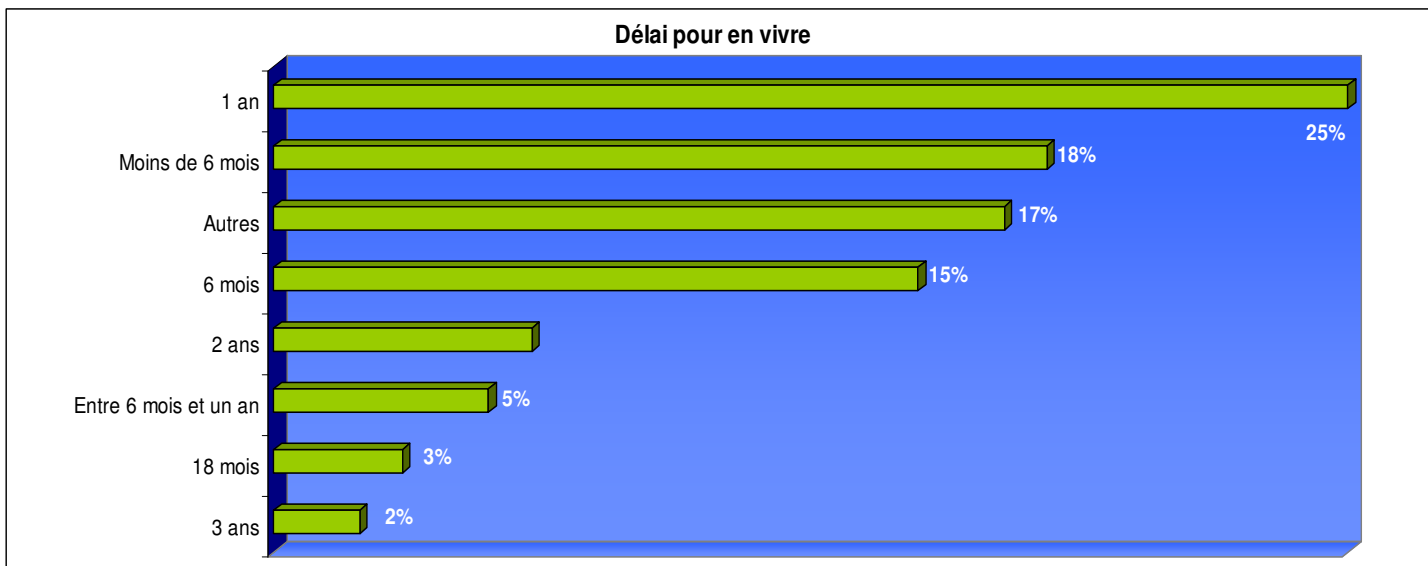
- Les auto-entrepreneurs restent majoritairement "indépendants" et n'adhèrent que très peu à des associations dédiées ou intègrent marginalement des réseaux communautaires.





- Seuls 32% des auto-entrepreneurs veulent utiliser ce régime pour compléter leurs revenus. Les deux autres tiers souhaitent (qu'ils restent auto-entrepreneurs ou non) vivre de leur nouvelle activité.

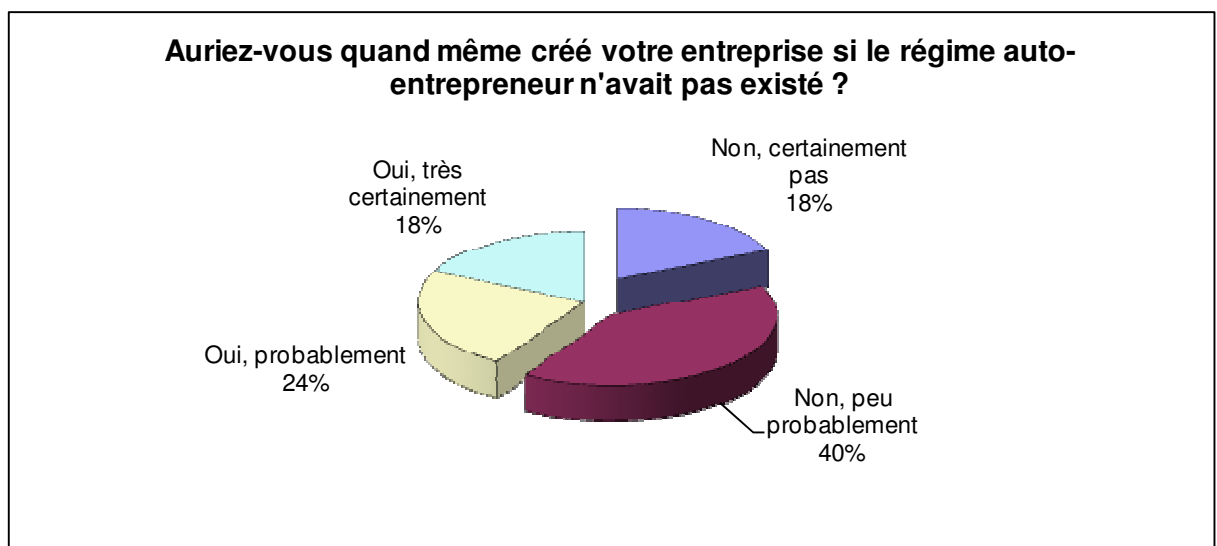




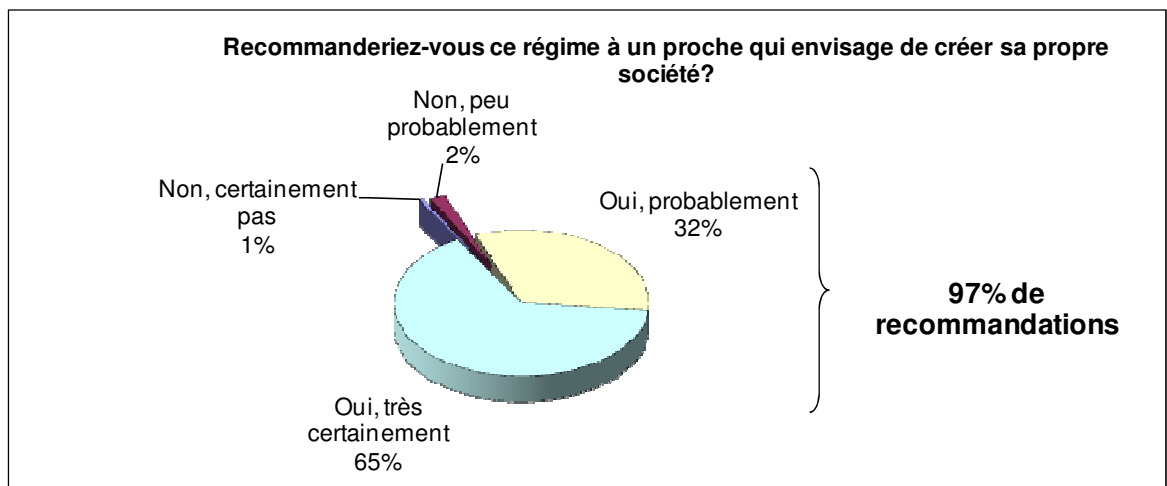
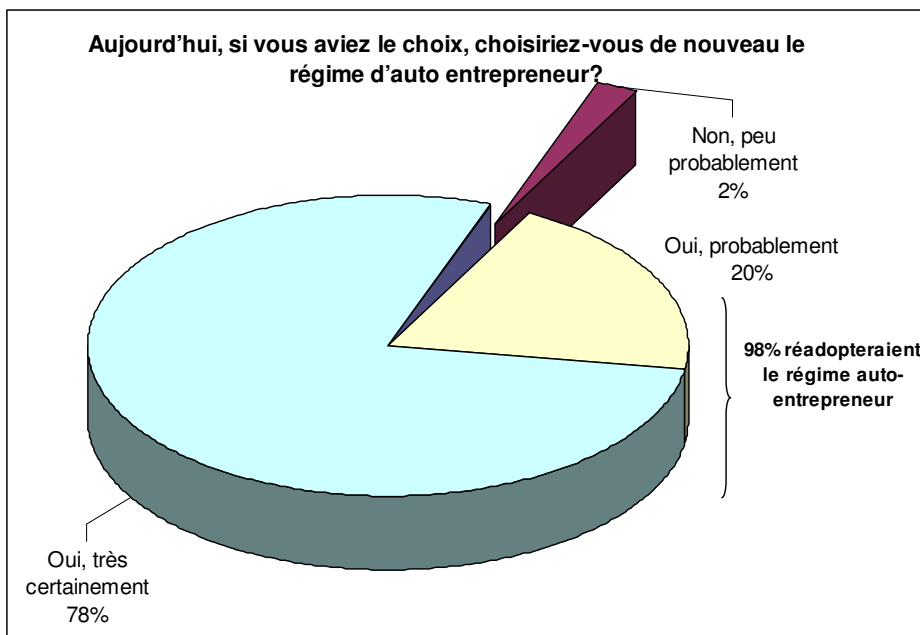
4) 1er bilan : un régime à succès aujourd'hui ...

- Le régime auto-entrepreneur **dynamise la création d'entreprises** puisque **60% des sondés n'auraient pas créé leur activité si ce régime n'avait pas existé.** Cela répond clairement à la volonté d'entreprendre qui existe en France.

Ce régime, de par sa simplicité et l'absence de risque encouru par l'entrepreneur, fait tomber les barrières de la création, la stimule et " libère " l'esprit entrepreneurial.



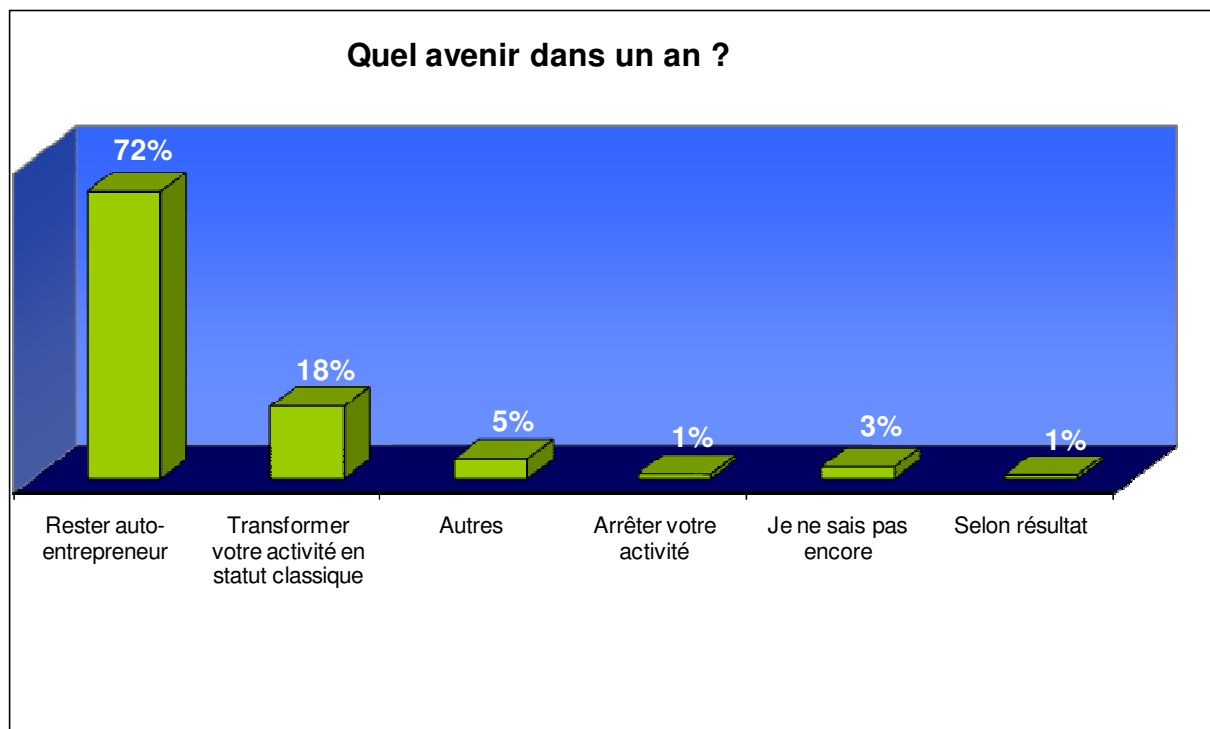
- Les auto-entrepreneurs sont satisfaits aujourd'hui du régime.
 - **98% feraient le même choix** si cela était à refaire.
 - Ils en assurent même la promotion puisque **97% d'entre eux le recommandent à leur entourage**



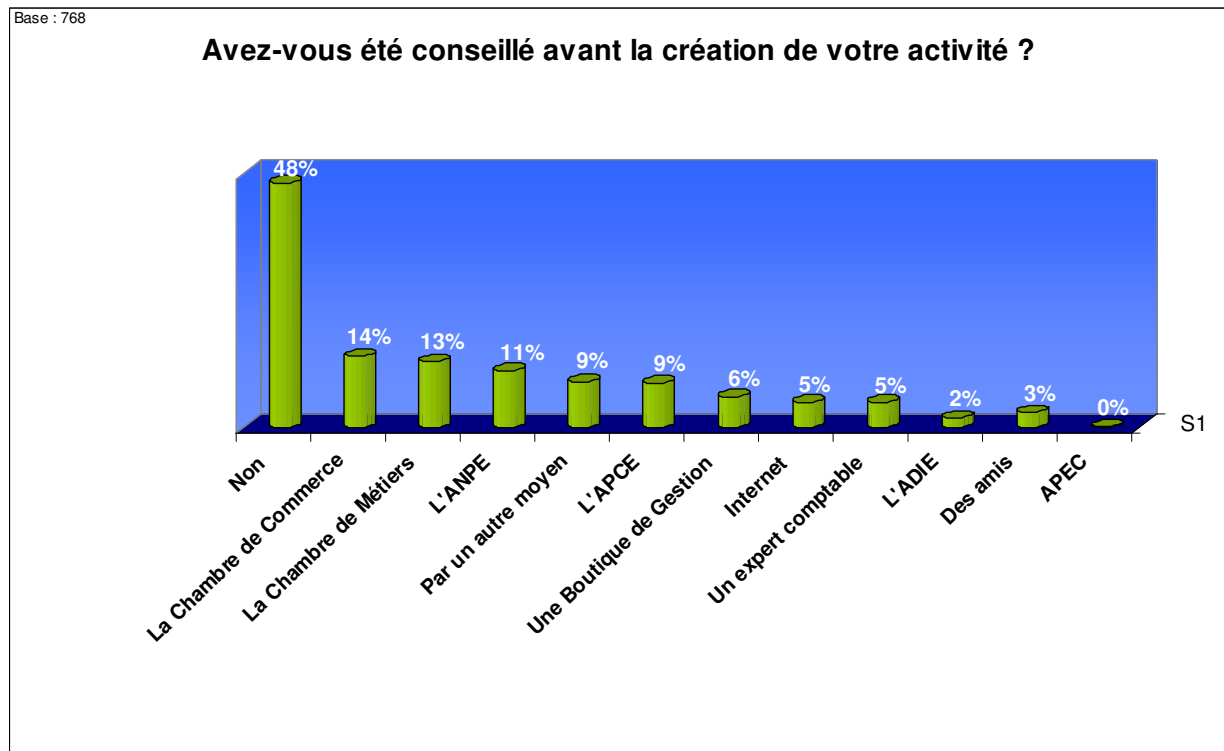
5) Et demain, quel avenir pour l'auto-entrepreneur ?

Quel lendemain pour les auto-entrepreneurs ? Comment les accompagner vers la voie du développement ?

- **72% envisagent de rester auto-entrepreneur dans un an** et ont peu ou pas d'ambitions à se développer. On sait qu'une petite moitié d'entre eux a créé cette nouvelle activité avec un objectif de complément de revenus, l'autre souhaite donc vivre de ses revenus d'auto-entrepreneur.
- En revanche, **18% souhaitent franchir le pas supérieur en transformant leur activité en statut classique.**



Près de la moitié des auto-entrepreneurs (48%) n'a reçu aucun conseil avant son lancement.



Il reste donc un champ important d'accompagnement pour toutes les structures qui aident et conseillent les créateurs d'entreprises.

Quelques questions se posent alors :

Comment accompagner les auto-entrepreneurs dans leur évolution pour qu'ils franchissent le cap de la création et créent encore plus de richesse et de l'emploi ?

Comment gérer ce passage et assurer le développement de ces entrepreneurs qui n'ont pas réalisé d'étude préalable à leur projet, et ont peu ou pas de fibre commerciale ?

Quelles évolutions demandées pour ce nouveau régime ?

Près d'1/3 des auto-entrepreneurs (31%) souhaitent avoir un n° de TVA intracommunautaire afin de pouvoir exercer leur activité à l'étranger (export) ou procéder à leurs achats avec des fournisseurs étrangers (import).

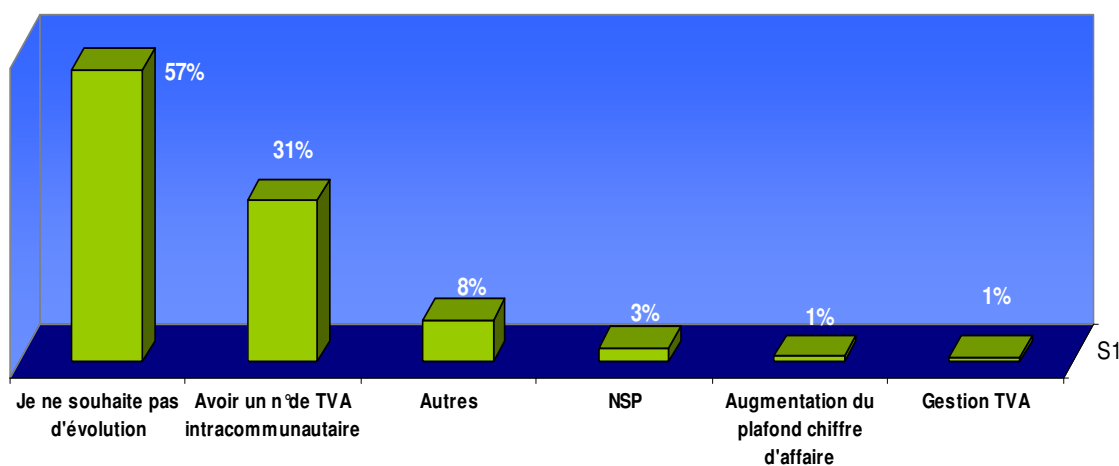
La majorité d'entre eux utilise internet, ce qui est peu surprenant compte tenu de l'absence de barrière géographique qu'offre le web.

Cette demande concerne les auto-entrepreneurs exerçant une activité aussi bien de commerce (principalement e-commerce) mais également des activités de service.

L'arrivée des générations numériques très orientées internet, le développement du e-commerce faisant tomber les frontières commerciales, l'internationalisation et la mondialisation des échanges doivent nous faire réfléchir à cette problématique.

Base : 712

Evolutions du régime souhaitées



A propos de Ciel

Ciel est le N°1 en France des logiciels de gestion et des services pour petites entreprises, artisans, commerçants, indépendants, professions libérales et créateurs d'entreprises. Ciel est la 1^{ère} marque conseillée aux entreprises par les experts-comptables (Ipsos 2009) et utilisée par la majorité des petites entreprises. Les logiciels Ciel sont disponibles auprès des revendeurs de proximité, des multi-spécialistes, des enseignes de la grande distribution, en vente par correspondance ou sur ciel.com. Ciel est une marque du groupe Sage.

Contacts presse

Ciel

Estelle Barbarin
Tél : 01 55 26 34 14
Fax : 01 55 26 33 62
e-mail : estelle.barbarin@ciel.com

Site : ciel.com

Agence Zap!

Louise Racine / Anne Perthuis
Tél : 01 47 04 19 46 / 01 47 04 19 49
Fax : 01 47 27 13 20
e-mail : lracine@agencezap.com
aperthuis@agencezap.com

Site : www.agencezap.com